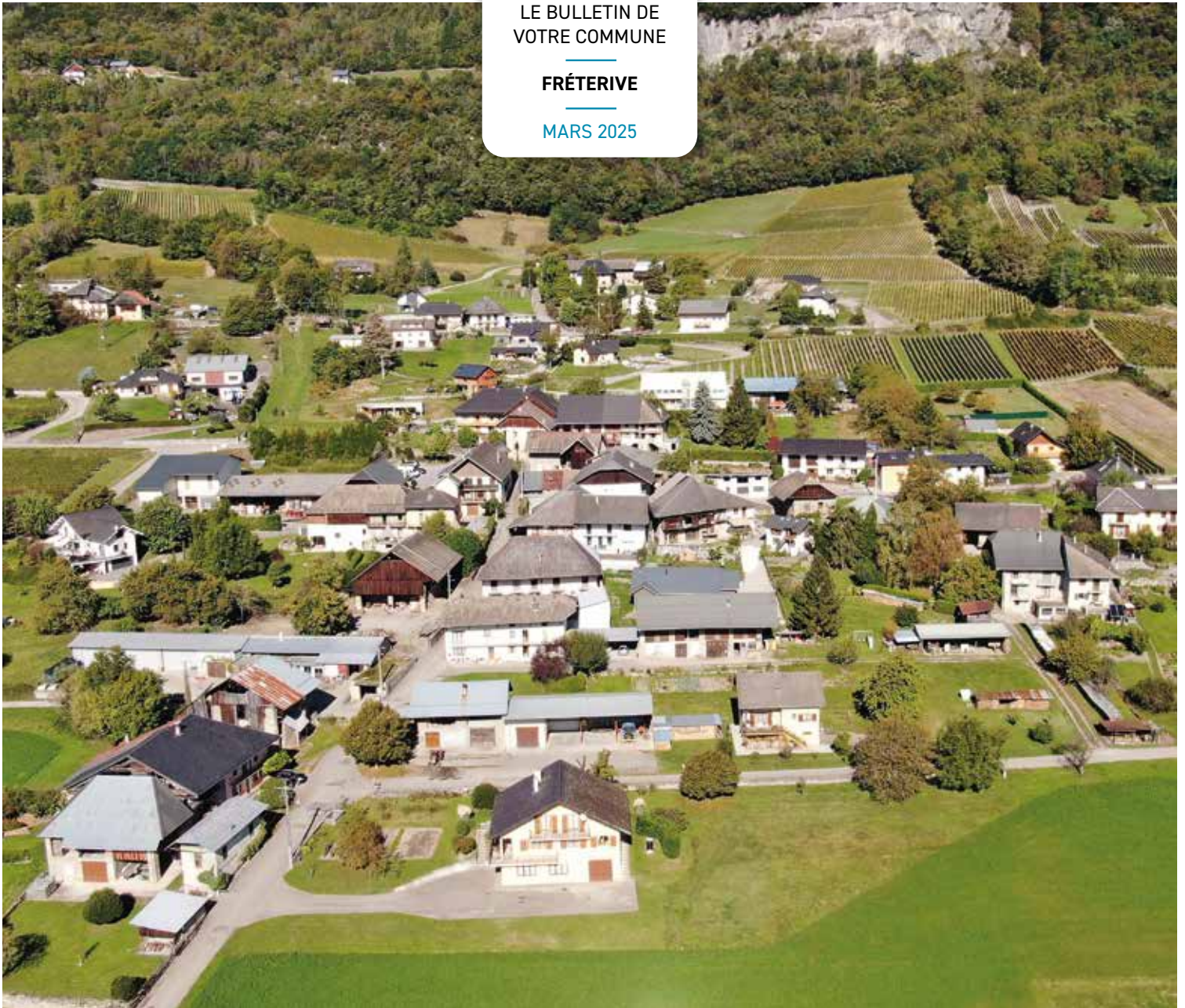


LE BULLETIN DE
VOTRE COMMUNE

FRÉTERIVE

MARS 2025



BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE FRÉTERIVE - MARS 2025



© Bernard Truscello



Eve BUEVOZ
Maire de Fréterive

Chères Fréterivotes, chers Fréterivots

A l'heure où le printemps s'installe doucement sur notre belle commune, je souhaite partager avec vous ce nouveau bulletin municipal dont l'unique ambition est de vous informer et d'illustrer tous les aspects de l'investissement au quotidien de l'équipe municipale. Tout ce qui fait la qualité de vie de notre commune.

Le mois de mars est aussi pour nous la période d'élaboration du budget. La vigilance reste de mise sur les dépenses mais sur les recettes également. Nous avons malgré tout réalisé de nombreux chantiers en 2024 sous la supervision de Patrick Carle, le 1^{er} adjoint. Pour 2025, d'importants travaux sont prévus, ils vous sont présentés en pages 4 à 6.

L'embellie du printemps annoncée, c'est la promesse de belles rencontres proposées par nos associations ! Surveillez les informations sur notre application, de nombreuses actions vont fleurir ! Je les remercie pour leur engagement. Pages 14 et 15, découvrez leurs activités et si le cœur vous en dit, rejoignez-les, ils vous accueilleront avec grand plaisir.

Merci aux jeunes du CMJ qui nous transmettent leur énergie et nous incitent à préserver notre environnement en proposant de belles initiatives, retrouvez les pages 8 et 9.

Je vous laisse découvrir la rubrique « patrimoine », pages 10 à 13, Guy Buevoz nous raconte cette fois les aventures de Charles Bouvet et Paul Giguët. Saviez vous que nous avons des cyclistes professionnels méritants natifs de Fréterive ?

Pages 19 et 20, c'est Eric Monin qui vous dit tout sur nos cours d'eau et sur l'histoire du réseau d'eau potable de Fréterive. Nous avons en effet la chance d'avoir 4 sources d'eau potable captées de 1835 à 1922 par nos ancêtres.

Notre priorité reste le « *bien vivre ensemble* », parce que chacun d'entre nous doit y contribuer, pages 22 et 23, il est bon de rappeler quelques règles.

Je vous souhaite une bonne lecture de ces 24 pages.

Toujours à votre écoute,

Votre maire,
Eve Buevoz



LE SOMMAIRE

Ça s'est passé
à Fréterive..... 3

Les travaux..... 4 / 6

Les déclarations..... 7

Conseil Municipal
Jeunes..... 8 / 9

Patrimoine..... 10 / 13

Vie associative..... 14 / 15

École primaire..... 16 / 17

Interview..... 18

Présentation
du réseau d'eau..... 19 / 20

Signale ton frelon
et l'ambrosie..... 21

Bien vivre
ensemble..... 22 / 23

Infos utiles..... 24

Bulletin municipal Fréterive

- Directrice de publication : Eve Buevoz
- © photos : Guy Buevoz
- ISSN 2739-5731 /
Dépôt légal à parution
- Tirages : 350 exemplaires
- Conception & impression :
 Imprime Doussard

ÇA S'EST PASSÉ À FRÉTERIVE !

SAINT-AGATE

**La Sainte-Agate fêtée aux Moulins
Samedi 15 Février 2025**

Plusieurs générations de femmes se sont retrouvées au hameau les Moulins pour un repas convivial. Au dessert elles ont partagé **la main de Sainte-Agate, gâteau en forme de main au safran !**

Une belle occasion de faire renaître une tradition locale et de valoriser les femmes des Moulins !



PLATEAU SPORTIF

Installation d'une table de ping-pong sur le plateau sportif.

Montant 2100 € HT

NOUVEAU LOGO

La commune vous fait découvrir son **nouveau logo.**



AGENDA À NOTER



Dim. 06 AVRIL

ASSF : LOTO

Sam. 12 AVRIL

CAF'FRET Salle des fêtes
Matin : **ATELIER NICHAIRES**
pour les enfants et **TROC PLANTES**
+ **APÉRO** l'après-midi.

Sam. 17 MAI

ASSF : **SOIRÉE DANSANTE**

Dim. 27 JUILLET

AAF : **FÊTE CHAMPÊTRE**

Sam. 6 SEPT.

Commune : **LA JOURNÉE DES TALENTS** de Fréterive
(expositions vente, démonstration)



LES TRAVAUX EN 2024

FAÇADE BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE

Reprise de la façade nord du bâtiment périscolaire,
chantier engagé suite à la réfection du bâtiment de l'entreprise J Vullien et fils

Montant : 9 270.00 € HT

Travail réalisé par l'entreprise Les Façades du Gelon



RÉNOVATION HANGAR COMMUNAL

Un gros chantier qui engage
des travaux importants pour
la mise en sécurité et la mise
aux normes du bâtiment.

Montant : 15 500.00 € HT

Travaux réalisés grâce à
une subvention du FDEC 2024.



ENROCHEMENT ET POSE D'UN CANIVEAU CHEMIN DE BRIGAREL

Par TP Val Gelon :

Montant : 9 320.00 € HT

En vue de protéger le
hameau de la Fiardière
des risques de
débordements des
torrents de Rafoux
et de la Colonne.



RÉFECTION DE LA VOIRIE CHEMIN LES 3 JOURNEAUX

La commune a réalisé l'enfouissement
des réseaux en 2023 pour permettre le
raccordement des nouvelles constructions.

Montant : 26 180.00 € HT

dont 13 825 € de dotations accordées
dans le cadre du FDEC 2023.



EXTENSION DES PONTONS AU MARAIS DE LA PALLE

En complément des 20 mètres existant, 140 mètres installés au mois de mai pour un montant de **49 830 € HT** avec une subvention de 39 800 € représentant 80% de prise en charge.

Nous remercions la Fondation du Patrimoine et le Département. Un très beau travail réalisé par l'entreprise Dynamic Environnement.



SIGNALÉTIQUE MARAIS DE LA PALLE

Mise en place prochaine de panneaux didactiques sur la biodiversité réalisés au marais de la Palle, par l'entreprise Pic Bois.

Montant : 22 367 €

Projet validé, engagé et subventionné à hauteur de 80%.



Marais de la Palle | Commune de Fréterive

Ce marais de la Palle est alimenté de façon pérenne par le torrent de Cayon dont les sources sont situées à l'altitude de 750 m dans les falaises de la montagne Arcuisaz.

Cette zone humide d'une surface de 8,5 ha a été exploitée comme blanchère et pâturage jusqu'à la fin des années 1960. Elle est bordée au sud-est par le cours d'eau de la Vieille Bialle.

Elle se situe dans l'axe d'un large corridor écologique entre la montagne et la plaine, grandement emprunté par le gros et le petit gibier. La longueur du sentier pédagogique autour du marais est de 1,4 km pour un dénivelé de quelques mètres.



Construction de Cayon

Les zones humides sont vitales pour l'homme, pour les autres écosystèmes et pour notre climat, elles fournissent des services écosystémiques essentiels tels que la purification et la régulation de l'eau, notamment la lutte contre les inondations. Leur préservation est devenue une obligation légale qui relève de l'intérêt général. Le Conseil de l'Union européenne a publié en 2024 un règlement qui impose aux états membres de restaurer d'ici 2030 au moins 30 % des habitats naturels en mauvais état dont les zones humides. (80 % d'ici 2050).

Les zones humides sont le berceau de la diversité biologique et fournissent l'eau et la productivité primaire dont un nombre incalculable d'espèces de plantes et d'animaux dépendent pour leur survie. De nombreux oiseaux y nichent, les amphibiens viennent y pondre en masse. On y retrouve aussi une grande quantité d'insectes comme des libellules et des papillons.

Dans les zones humides, les sols limoneux et les plantes abondantes fonctionnent comme des filtres qui absorbent de bonnes quantités de toxines dangereuses, de pesticides agricoles et de résidus industriels.

Il faut préserver la tourbe : les tourbières sont des milieux uniques. Quand elles sont en bon état, elles jouent un rôle important de stockage du carbone. A contrario, elles émettent des gaz à effet de serre (CO₂, CH₄) si elles sont exploitées pour la tourbe ou dégradées par soit des pâturages, soit des périodes longues de sécheresse. La tourbe atteint l'épaisseur de près de 4 m sur notre marais.



Marais de la Palle - 067





LES TRAVAUX

PERSPECTIVES 2025

TRANSFORMATION D'UN ANCIEN GARAGE EN TIERS LIEU

Un projet financé à 40% par la Région



Un local partagé, qui pourra accueillir les associations locales et bien sûr le café associatif.



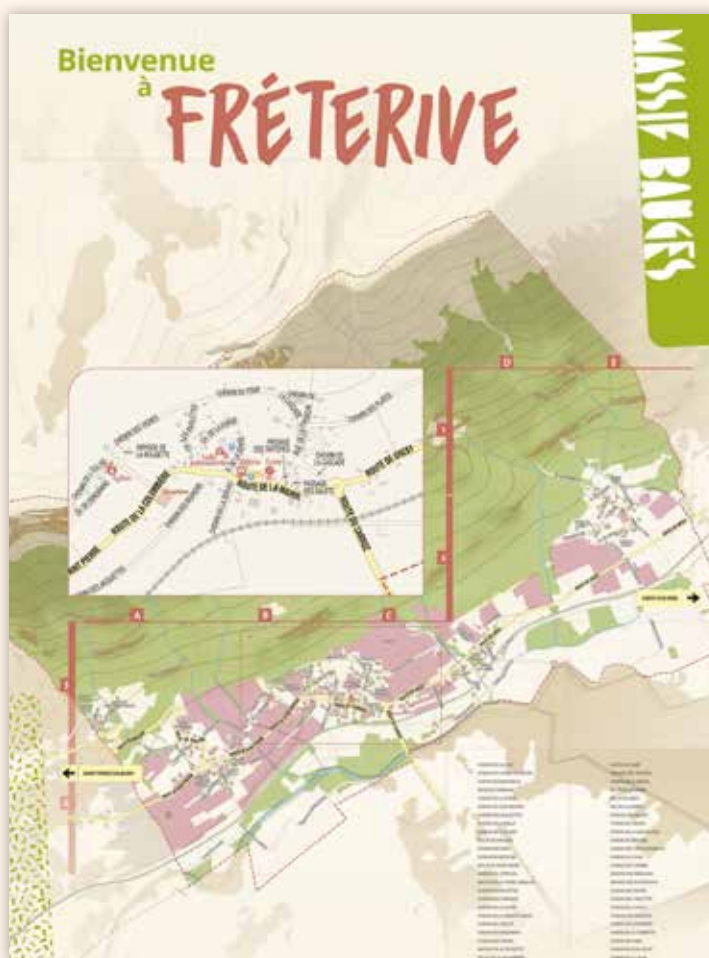
RÉNOVATION DU PIA DE LA COMMUNE (POINT INFORMATION ACCUEIL)

Un ensemble de 2 panneaux recto-verso sera installé prochainement comportant un plan de la commune :

COÛT TOTAL DE CES 4 PANNEAUX : 7 400 €

dont :

- 1960 € pour la commune.
- 4 900 € financés par le parc naturel des Bauges.
- 400 € financés par la communauté de communes Cœur de Savoie.



ÉQUIPEMENT EN VIDÉOSURVEILLANCE DU CHEF-LIEU

Projet financé à 40 % par la région



LES DÉCLARATIONS

► ANNEXES (ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...)
 $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité *
 $\leq 20 \text{ m}^2$: déclaration préalable
 $> 20 \text{ m}^2$: permis de construire

► TERRASSE NON COUVERTE
 Sans surélévation : aucune formalité *
 Surélévation + 60 cm :
 $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité *
 $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable
 $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire

► DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION
 Permis de démolir

► RÉFECTION DE TOITURE
 Déclaration préalable

► POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
 Déclaration préalable ou permis de construire

► COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE
 Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU, site classé/inscrit ou secteur parc

► PORTAIL ET CLÔTURE
 Déclaration préalable

► RAVALEMENT DE FAÇADE
 Rénovation à l'identique : aucune formalité *
 sinon déclaration préalable

► CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
Non-couverte/Couverte < 1.80m :
 Bassin $\leq 10 \text{ m}^2$: aucune formalité *
 Bassin $\leq 100 \text{ m}^2$: déclaration préalable *
 Bassin $> 100 \text{ m}^2$: permis de construire
Couverte > 1.80m : permis de construire

► PORTE OU FENÊTRE
 Création ou changement déclaration préalable

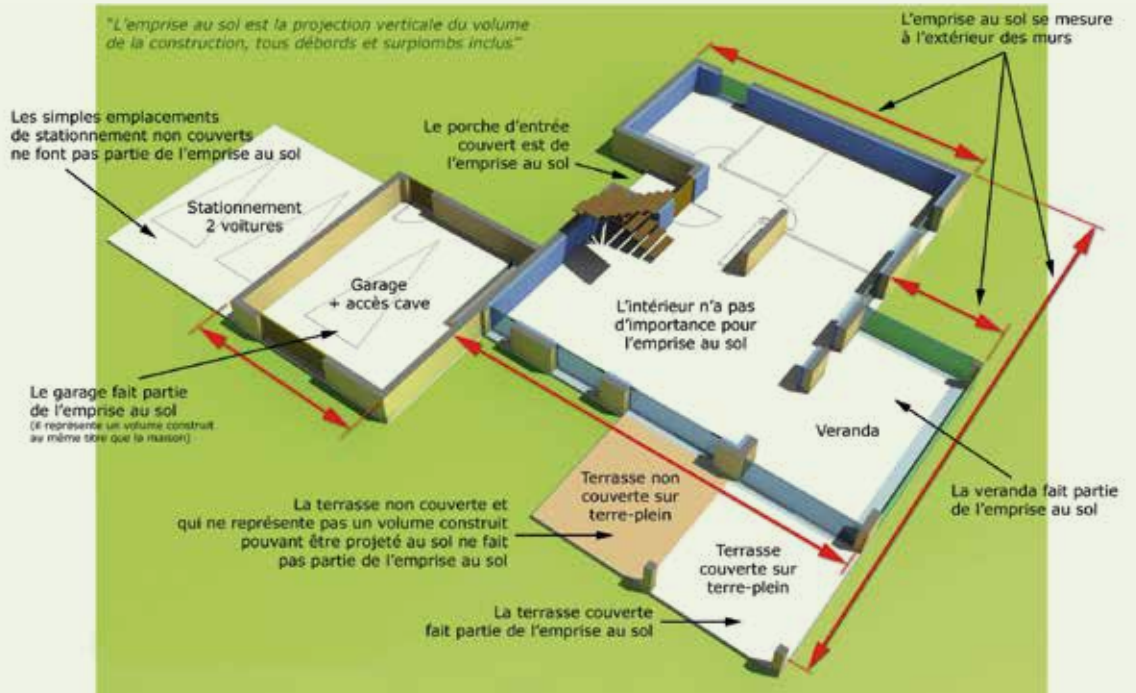
► CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT EN LUCARNE
 Déclaration préalable
 (sans création de surface plancher)

► CRÉATION D'UNE VÉRANDA TERRASSE COUVERTE, EXTENSION, AMÉNAGEMENT DE COMBLES
 $\leq 5 \text{ m}^2$: aucune formalité *
 $\leq 40 \text{ m}^2$: déclaration préalable *
 $> 40 \text{ m}^2$: permis de construire

* se rapprocher du service urbanisme

L'EMPREISE AU SOL RDC

DÉTAILS





Le CMj de Fréterive est composé de 16 jeunes de 10 ans à 16 ans.

Cette année encore ils ont réalisé de nombreux projets, petit récapitulatif en images de quelques beaux projets :

ACTIONS DE SOLIDARITÉ

VIDE GRENIER Le 22 septembre

2^{ème} vide grenier au profit des enfants du Togo. Cette année nous avons accueilli plus de participants et les recettes ont permis d'offrir à 13 jeunes une sortie pour les fêtes de Noël.

Merci à Manue et Séverine la présidente de France Togo pour cette belle idée.



ATELIER DE FABRICATION DE CARTE DE VŒUX

Le Samedi matin 14 décembre

Les cartes de vœux ont été offertes lors de la distribution des chocolats de fin d'année aux habitants de plus de 70 ans.

Un atelier que nous aimons particulièrement !

Un grand merci à Sophie, Colombe, et Nadine.



ACTIONS EN FAVEUR DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

PLANTATION DE 2 TILLEULS

Début janvier, nous avons décidé de présenter un projet dans le cadre du «budget participatif jeunes» proposé par la communauté de communes Cœur de Savoie.

Notre projet s'inscrivait dans un objectif de lutte pour l'amélioration de la qualité de l'air, tout en aménageant un endroit ombragé sur l'aire de jeux périscolaire.



Le budget pour un arbre de 18/20 cm de diamètre d'une hauteur de 2 mètres est de 290 € HT soit un total de 580 €.

Notre projet a été approuvé ! Merci à la communauté de communes Cœur de Savoie.

NETTOYAGE DE LA COMMUNE EN MARS

Avec le soutien de quelques habitants volontaires du conseil participatif et de l'association les FAP, **6m³ de déchets** divers et variés ont été récoltés.

Malheureusement, chaque année, il faut recommencer nous déplorons ces actes d'incivilités !



ACTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DES ANIMATIONS COMMUNALES OU ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES DU CMJ OU DE LA COMMUNE

PÂQUES

Pour Pâques nous avons proposé aux enfants scolarisés sur la commune une 2^{ème} chasse aux œufs. Un petit groupe d'entre nous avait peint de beaux galets sur le thème de Pâques et les avaient cachés autour du Chef-Lieu. Un beau succès encore et une belle ambiance. La commune avait offert en récompenses de bons chocolats à tous les participants.



FÊTES DE NOËL

Le 30 novembre nous avons proposé aux habitants des animations pour fêter l'ouverture de la saison des fêtes de Noël. Un grand merci au Caf' Frét et à ses bénévoles qui ont assuré ambiance musicale, goûter, et boissons. Un joyeux moment de partages !



VISITE DU CENTRE COSMOCITÉ

Au mois de juin nous sommes allés visiter le centre Cosmocité à Grenoble ! une belle journée qui nous a permis de partir à la découverte du ciel étoilé et des planètes, avec un médiateur, mais aussi de découvrir des expositions passionnantes dans une salle immersive.

Le matin nous avons emprunté le téléphérique de Grenoble, les fameuses « bulles » avec un peu d'appréhension pour certains mais ce fut une belle expérience pour notre groupe ! Nous avons pu visiter le musée où de jeunes militaires nous ont permis d'essayer des uniformes. Quelle rigolade !



PROJET PHARE DE 2025 !

La visite du PARLEMENT EUROPÉEN à Strasbourg.





PATRIMOINE

LES COUREURS CYCLISTES PROFESSIONNELS de Fréterive

Au début des années 1930 est créée à l'initiative de quelques jeunes du village, le «club cycliste fréterivain». Ils participent à des courses cyclistes locales et deux d'entre eux vont avoir des destins hors norme pour l'époque en s'inscrivant au vélo club d'Albertville : Paul GIGUET dès 1932, suivi de Charles BOUVET en 1933. Ces deux complices commencent alors à s'imposer dans les courses régionales avant d'être recrutés par les dirigeants de l'équipe professionnelle Peugeot-Dunlop. Ils ont été accompagnés à leurs débuts, dans les courses locales par d'autres Fréterivots dont Ernest TRIPIER-BERLIOZ et Georges COLLOMB.

Charles-François BOUVET dit Charlot

Né le 20 décembre 1914 à Fréterive, il est le seul fils d'une famille de cultivateurs, destiné à reprendre la ferme après l'obtention de son certificat d'études primaires à l'âge de 11 ans et demi, il participe activement aux travaux des champs avec ses parents. À l'âge de 15 ans, il découvre les joies du vélo grâce à celui offert par une de ses sœurs, mariée à Paris. En 1931, il obtient son premier "vélo de course" d'une masse de 14kg, avec lequel il participe à sa première course cycliste en 1932. Il s'entraîne avec Paul GIGUET qui l'incite, l'année suivante à s'inscrire au vélo club d'Albertville où il va trouver une structure bien rodée et une aide matérielle.



Charles BOUVET (à gauche) et Paul GIGUET (à droite)

En 1933, celui que les Fréterivots surnomment Charlot, révèle tout de suite ses qualités de grimpeur dans le Circuit du Glandon où il termine deuxième. Notons encore cette année-là ses places de 3^e au Grand Prix des Jeunes à Annecy, de 7^e au Circuit de Tarentaise, de 8^e au Grand Prix du Vélo Club d'Albertville, et de 10^e au Circuit du Mont Blanc.

En 1934, première victoire dans le Grand Prix d'Albertville et quatre places de 2^e dans : le Grand Prix de la ville d'Aix-les-Bains, le Circuit du Glandon, le Grand Prix Premier à Grenoble et la course de côte de Laffrey Il est également 3^e du Circuit du Faucigny ; 4^e de celui du Guiers ; 5^e de celui du Mont-Blanc.

En 1935, c'est la consécration définitive avec sept victoires : Course de classement, Grand Prix de Vizille, Circuit du Glandon, Grand Prix de la ville d'Aix-les-Bains, Championnat de fond, premier Grand Prix de Saint-Pierre-d'Albigny, Grand Prix des Mutilés des Alpes; et des places d'honneur : 3^e du Grand Prix des Jeunes à Albertville, de celui de Bourg, du Grand Prix Grain de Sel à Thonon; 4^e du Circuit du Mont-Blanc et du Grand Prix de Chambéry ; 5^e du Grand Prix Miniprix et du Grand Prix d'Hauteville. Passons sur quelques places de 6^e, pour citer encore celles de 7^e à Montélimar et à Bourg-Genève-Bourg ; de 11^e à Toulon-Nice-Toulon, et enfin de 4^e au Championnat de France.

Pour la petite histoire et pour mettre en évidence son attachement à la ferme familiale, le lendemain de sa victoire au Grand Prix de la ville d'Aix-les-Bains, il se rend à la foire de Chamousset et, avec son gain de 1 300 francs acquis la veille, il achète... une vache pour agrandir le cheptel.

D'octobre 1935 à octobre 1937, il doit mettre sa carrière de cycliste en veilleuse pour effectuer son service militaire. Il participe à quelques courses lors de ses permissions mais sans possibilité de s'entraîner, toujours placé, il n'obtient pas de victoires.

En 1938, de retour à la compétition, il termine second de la course Bourg-en-Bresse-Genève et retour, puis se met en évidence au Grand Prix «Wolber indépendants», course de classement qui permet de détecter les nouveaux talents. Il remporte ensuite trois victoires sur les quatre courses auxquelles il participe, face à des concurrents renommés : le Grand Prix d'Albertville, celui d'Aix-les-Bains et celui de la Ricamarie au sud de Saint-Étienne sur un circuit montagneux de 150 km.

À la suite de ces succès, il est engagé dans l'équipe professionnelle "Peugeot Dunlop" et se retrouve sélectionné pour participer au Tour de France avec l'équipe des "Bleuets".

Le 23 juin il part faire la reconnaissance de l'ascension du Col de l'Iseran par la Maurienne depuis Albertville, une sortie de 180 km interrompue pendant deux heures par

un gros orage à Bonneval-sur-Arc. Le 29 juin au soir il prend le train pour Paris après une journée de travail au fauchage d'un pré.

Le départ du Tour de France est donné le 05 juillet, la première étape se déroule entre Paris et Caen sur 238 km. Charlot porte le dossard 96, celui du dernier engagé pour le Tour. La pluie et le vent accompagnent les coureurs tout au long de la journée. Hélas à une dizaine de kilomètres de l'arrivée, le rêve de Charlot va s'arrêter brutalement : alors que le peloton roule à vive allure, en chasse derrière André LEDUC, échappé, notre illustre cycliste percute une voiture qui roule à contresens. Blessé au biceps gauche et son vélo hors d'usage Charlot, doit, la mort dans l'âme abandonner la course et voir ses perspectives de victoire s'envoler. Il va avouer à son retour à Fréterive à ses amis que, plein d'ambitions, il avait refusé la veille du départ de cautionner les "petits arrangements entre cadors", et qu'un coup d'épaule malveillant dans le peloton l'avait précipité contre la voiture en contresens. Il venait de découvrir les réalités du monde des coureurs professionnels.

Charlot va prendre sa revanche dès son rétablissement en terminant 2^e de la course Paris-Lillers dans le Nord et en étant vainqueur du Circuit du Mont Blanc autour d'Annecy.

En 1939, la perspective de la guerre a conduit les organisateurs à annuler plusieurs courses, Charlot a néanmoins remporté le Grand Prix du Faucigny. À la suite de la déclaration de guerre du 03 septembre 1939 par la France et le Royaume Uni à l'Allemagne, Charlot est rappelé sous les drapeaux.

En 1940, en juin, lors de la déroute française, il est fait prisonnier et retenu dans le camp militaire de Sissonne dans l'Aisne. Fin novembre, il parvient à s'évader du camp et à trouver un vélo qu'il enfourche aussitôt pour rejoindre la gare de Ternier située à une cinquantaine de kilomètres. Il montre un laissez-passer vert d'aspirant coureur professionnel au soldat allemand qui le croit en règle et il prend



le train jusqu'à Reims. Il contacte le directeur sportif de l'équipe Peugeot qui lui permet de franchir la ligne de démarcation et le 2 décembre, il est de retour à Fréterive.

Les années suivantes il participe en individuel à quelques rares courses organisées en zone libre. Lors du Grand Prix des Alpes, il passe 1^{er} Français au col du Galibier devant le grimpeur confirmé René VIETTO. Il termine 2^e du circuit du Bourbonnais en 1942 et 3^e du Tour de Haute-Savoie en 1943.

La Savoie est ensuite occupée par les soldats allemands à partir de septembre 1943 et Charlot va rejoindre le maquis. Fin août 1944, il participe à la libération de la Maurienne. Lors d'un combat à Saint-Martin-de-la-Porte, il reçoit une balle qui lui fait éclater le fémur à quelques centimètres de l'artère fémorale. Cette blessure dont il conserve des séquelles, sonne la fin de sa carrière de cycliste à l'âge de 30 ans.

Après la victoire de 1945, il va conduire une liste électorale pour l'élection municipale de Fréterive et devenir le premier adjoint du maire Robert ROUGE pendant 32 ans.

En 1945 le 16 mai, Charlot signe un bail par devant le notaire CANTINELLI de Saint-Pierre-d'Albigny, pour la reprise du débit de boissons de Claude PERRIER sis au Chef-Lieu. Il va tenir ce bar peu de temps avant de retourner au travail de la terre en se consacrant à la production

de plants de vigne. D'une production annuelle de 25 000 plants, il va développer son entreprise que son fils Gilbert va perpétuer pour atteindre une production de près de 2 millions de plants par an à la fin du XX^e siècle.

Charlot va rester en contact avec le milieu du cyclisme en organisant dans les années 1950 une course des vieilles gloires du cyclisme puis le Grand Prix cycliste des pépiniéristes de Fréterive destiné aux coureurs amateurs régionaux pendant près d'une décennie.

Charlot décède en 2004 à l'âge de 89 ans. Il laisse le souvenir d'une vie très active et celui d'une carrière cycliste prometteuse brisée par la seconde guerre mondiale.

Paul Cyprien Marcel GIGUET

Né le 25 avril 1915 à Paris dans le 5^e arrondissement, il est le fils de Cyprien GIGUET originaire de Pallud au-dessus d'Albertville et de Catherine BERGER née à Seurre en Côte d'Or. Sa grand-mère maternelle s'appelle Marie Louise MIGUET, née à Fréterive et épouse de Claude Marie BERGER, né à Lugny en Saône-et-Loire et probablement venu en Savoie pour les travaux du chemin de fer entre Saint-Pierre-d'Albigny et Albertville.

En 1913, 1^{er} février, Cyprien est valet de chambre et Catherine femme de chambre, ils se marient à Nice où ils se sont rencontrés lors de leurs emplois. Ils s'installent ensuite à Paris où Cyprien devient employé du chemin de fer et Catherine journaliste.

En 1921, Paul GIGUET est présent chez sa grand-mère à Fréterive lors du recensement de la population. Il aurait été confié à sa grand-mère par sa mère, probablement

suite à la disparition de son père Cyprien dont la date et le lieu de décès ne sont pas connus.

Paul fréquente l'école primaire de Fréterive les années suivantes, jusqu'en 1925, où il fait la connaissance de Charles BOUVET. Il n'apparaît pas dans les recensements de 1926 et 1931 à Fréterive. Sa mère décède le 05 février 1929 à Paris alors qu'il a 14 ans. Paul aurait travaillé à Paris dans un débit de boissons après l'obtention de son certificat d'études de 1926 à 1931.

Il est de retour à Fréterive en 1932 dans la famille de Joseph François MIGUET, son cousin au 5^e degré qu'il assiste dans les travaux agricoles. Il s'entraîne avec Charlot BOUVET et c'est à cette date qu'il prend une licence au Vélo Club d'Albertville et participe à ses premières courses.

En 1932, il obtient quelques places d'honneur : 2^e du Premier pas Dunlop et du championnat de vitesse, 4^e du championnat de fond.

En 1933, il termine 2^e du Grand Prix des jeunes à Annecy, 4^e du Grand Prix de Gap, 5^e du Grand Prix d'Annecy et 17^e du Circuit du Mont Blanc, épreuve très cotée.

En 1934, il décroche sa première victoire dans la Grand Prix d'Aix-les-Bains et il se met en évidence dans le Grand Prix de Chambéry qu'une crevaison près de l'arrivée empêche de remporter. Il est également 3^e du Circuit du Guiers, 4^e du celui du Faucigny ainsi qu'à Laffrey, et 5^e au Grand Prix de Romans.

En 1935, il étoffe son palmarès : vainqueur de la première course de classement, du Grand Prix Premier à Grenoble, du Circuit de Thonon, 2^e du Grand Prix Terrot à Chambéry, du Grand Prix de Vizille, du Grand Prix d'Albertville et de Bourg-Genève-Bourg, 3^e du Grand Prix Bergès, du Grand Prix d'Aix-les Bains et du Circuit du Mont Blanc, 4^e du Grand Prix d'Hauteville, 5^e du Grand Prix des jeunes d'Albertville, du Grand Prix de Pentecôte à Aix et de Toulon-Nice-Toulon, 8^e de Paris-Laigle et 12^e de Paris-Reims. Il intègre l'équipe Peugeot-Hutchinson des aspirants, cette équipe deviendra Peugeot-Dunlop l'année suivante.

En 1936 : Paul est vainqueur du Grand Prix de Macon, du Grand Prix de la Grand'Combe dans le Gard et du Grand Prix des Docks à Besançon. Il termine 2^e du Circuit du Forez et du Grand Prix de Thizy, 3^e du Tour du Doubs et 5^e de Bourg-Genève-Bourg. Le temps est alors venu pour lui d'effectuer son service militaire, l'année 1937 est sans résultat.

En 1938, il reprend la compétition en cours d'année et remporte le Grand Prix Automoto à Colmar et finit 5^e du

Grand Prix des Docks à Besançon et 7^e du Grand Prix de Crèches-sur-Saône. Paul intègre avec Charlot BOUVET les rangs des professionnels de l'équipe Peugeot-Dunlop.

En 1939, Il est vainqueur du Grand Prix Wolber à Mulhouse, 2^e du Grand Prix de Macon et 5^e du Grand Prix d'Albertville. Suite à la déclaration de guerre, les courses deviennent rares jusqu'en 1944.

En 1940, il est 11^e du Critérium National et en 1941, 4^e du Grand Prix d'Espérasa dans l'Aude.

En 1942, il est 3^e du Grand Prix ménager à Autun et du championnat de France de poursuite. Il participe également à des courses sur piste durant ces années de guerre.

En 1943, il remporte le Grand Prix de Nantes et il est 9^e de Paris-Reims et 11^e du Critérium National de zone occupée.

En 1944, il termine 10^e du Rallye des Champions.

En 1945, il s'adjuge le Grand Prix de Limoges, il est 3^e de Marseille-Nice et du Critérium de Saint-Cloud, 4^e du Grand Prix Faber, puis 7^e de la course de côte de la Turbie.

En 1946, il est 4^e du Criterium des Flandres, 7^e du Criterium National et 20^e de Paris-Nice, sa première grande course à étapes. Paul a de très bon niveau de cycliste mais il a un esprit plutôt fantasque et n'a pas l'âme d'un chef, il va se positionner en équipier modèle et devenir un «porteur d'eau» encore appelé «gregario» par les Italiens, pour ses leaders successifs. Il a été très apprécié dans ce rôle par Louison BOBET qu'il a ramené très souvent sur des échappés.

En 1947, il remporte la première étape du Circuit des Villes d'Eaux d'Auvergne, il termine 3^e de Annemasse-Bellegarde-Annemasse, du Prix Dupré-Lapize, et de la seconde étape du Criterium du Dauphiné Libéré, épreuve qu'il doit abandonner le surlendemain, 6^e du Grand Prix de Saint-Cloud, 11^e du Criterium National, et se classe dans les 15 premiers de plusieurs autres épreuves. 1947 est aussi l'année de sa première participation au Tour de France, il est engagé dans l'équipe du sud-est et obtient une honorable 19^e place au classement général après avoir été 2^e de la 18^e étape, 7^e de la 11^e et 8^e de la 14^e.

En 1948, Il s'adjuge la 2^e étape et la 4^e contre la montre du Critérium du Dauphiné Libéré qu'il termine 2^e au classement général final. Il est classé 2^e au Grand Prix d'Alger, 3^e du Championnat de France et du Criterium de Beauze à Aubusson, 4^e de Bordeaux-Paris derrière dery, 5^e de Paris-Limoges, 9^e de Paris-Bruxelles, 11^e de Paris-Tours et du Criterium National, 31^e de Paris-Roubaix...





Il participe à nouveau au Tour de France, cette fois-ci dans la grande équipe de France aux côtés de Louison BOBET, Jean ROBIC, René VIETTO, et son futur beau-frère Émile IDÉE. Il termine 25^e au classement général après avoir pris les 6^e et 7^e place lors de 4 étapes. Le vainqueur est Gino BARTALI cette année-ci.

Courrier Picard ... Il participe pour la 6^e et dernière fois au Tour de France dans l'équipe «est-sud-est» et termine 66^e au classement général avec une 6^e place à l'étape 19. Le vainqueur est Fausto Coppi.

En 1953, Paul fait 10^e au Grand Pris de Vals-les-Bains et 17^e à celui du Minaret (01). Il participe une dernière fois au Critérium du Dauphiné Libéré où il est classé à la 55^e place.

En 1954, il participe à quelques courses puis arrête sa carrière en 1955 à l'âge de 40 ans.

Avec quelques belles victoires, six participations au Tour de France et à de nombreuses courses internationales, Paul GIGUET a côtoyé les grands noms du cyclisme pendant plus de deux décennies et aidé efficacement, par son dévouement et son abnégation, certains d'entre-eux à remporter de beaux succès. Sa carrière a été beaucoup plus longue que celle de Charlot BOUVET qui à niveau physique équivalent a eu moins de chance.



Paul GIGUET ravitaille Louison BOBET

En 1949, Paul remporte le Grand Prix de la Trinité à Guéret et celui de Forgevieille dans la Creuse. Il obtient plusieurs places d'honneur : 4^e de la 1^{ère} étape du Tour de l'Ouest qu'il finit à la 13^e place, 5^e du Grand Prix de Toulon, 8^e des Grands Prix de Saint-Méen-le-Grand et de Châtelus-Malvaleix... Il participe pour la 3^e fois au Tour de France avec l'équipe du sud-est, il termine 47^e au classement général, avec une place de 4^e à l'étape 15 et de 6^e à l'étape 21. Le vainqueur est Fausto COPPI.

En 1950, il obtient des places de : 2^e dans les Grands Prix de La Couronne (16), de Gap (05), de 3^e à la Ronde de la Guyenne dans le sud-ouest, de 5^e à Chamalières (63), de 6^e au Circuit des Boucles de la Seine... Pour son 4^e Tour de France, il rejoint l'équipe de France et il termine 24^e avec une 7^e place aux étapes 12 et 17, et une 4^e place à l'étape 21. Le vainqueur est le Suisse Ferdi KUBLER et ses équipiers : Louison BOBET est 3^e et Raphaël GEMINIANI 4^e.

En 1951, Paul s'adjuge le Circuit des Deux Ponts à Montceau-les-Mines et termine 3^e du Grand Prix de Thizy et du Circuit des Boucles de la Seine, 4^e de Paris-Montceau-les-Mines et du Grand Prix d'Espérasa, 5^e d'Europe à Nantua, 6^e du Tour du Vaucluse, 8^e du Grand Prix du Midi libre... Au Tour de France, il est engagé avec l'équipe est-sud-est et termine à la 34^e place avec une place de 7^e et 2 places de 9^e aux étapes. Le vainqueur est le Suisse Hugo Koblet.

En 1952, il gagne au Circuit du Mont Blanc et au Grand prix de Montsauche dans la Nièvre, il est : 2^e au Grand Prix de la Tarentaise à Briançon et à la 2^e étape du Circuit des Vins de Bordeaux, 3^e des Grands Prix de d'Aubenas et de Romans et du Circuit Boussaquin (23), 5^e du Grand Prix du Mans et du Circuit des Vins de Bordeaux, 6^e du Grand-Prix

Une anecdote qui prête à sourire a fréquemment été relatée dans la presse : en 1950, lors d'une étape du Tour de France entre Bordeaux et Pau, dans la traversée des Landes, lors d'une journée de forte canicule, dans un secteur où les débits de boissons étaient rares, tous les «porteurs d'eau» du peloton se sont rués dans une auberge pour la dévaliser de toutes les boissons accessibles. Soucieux d'apporter des boissons fraîches à leur leader Louison BOBET, Paul GIGUET et Pierre BRAMBILLA s'étaient glissés dans la cave en soulevant la trappe au sol pour s'approvisionner. Malencontreusement, quelqu'un a refermé la trappe alors que Paul était encore à l'intérieur et il est resté enfermé pendant plus d'un quart d'heure. Ce n'est qu'à leur retour du spectacle du passage du Tour de France, que les propriétaires ont entendu les coups contre la trappe et les cris désespérés, et l'ont libéré de sa fâcheuse position. Il a réussi, grâce à son bon coup de pédale à rattraper le peloton qui musardait ce jour-là sous la forte chaleur.

À sa retraite sportive, il s'installe à Albertville et, profitant de sa notoriété, il ouvre un magasin de... cycles qu'il dénomme «Paul GIGUET-Cycles PEUGEOT», situé rue GAMBETTA, à proximité de l'église paroissiale.

Il va intégrer l'équipe dirigeante du vélo club d'Albertville de 1957 à 1970 et en sera président pendant 2 ans. Il décède le 28 septembre 1993 à Albertville à l'âge de 78 ans et repose au cimetière de Saint-Sigismond..

Nos deux complices et amis d'enfance Charlot et Paul ne vont pas cesser, pendant leurs retraites sportives, de se rencontrer et d'inviter leurs anciens partenaires et adversaires aux diverses manifestations cyclistes locales et à des banquets de retrouvailles et d'échange de souvenirs.



LA VIE ASSOCIATIVE



LE CAFÉ ASSOCIATIF



Les événements organisés en 2024, en mode "éphémère", c'est-à-dire au gré de la météo, ont permis de rassembler petits et grands, Fréterivots et gens des villages alentours, et même des visiteurs de passage !

Cette année, le CAF'FRET va connaître encore un peu ce fonctionnement avant de pouvoir utiliser l'espace qui sera aménagé sous la Mairie.

En attendant les beaux jours, et de peaufiner la programmation, le CAF'FRET vous propose :

- **UN ATELIER SOUFFLE** le samedi 29 mars à la Salle Champlan, sur inscription.
- **UN TROC'PLANTES / APÉRO** le samedi 12 avril à la Salle des Fêtes.



En 2024, les membres du Conseil Participatif ont choisi de prêter main forte au lancement du Café Associatif de Fréterive, le **CAF'FRET**. Nombre d'entre eux sont des bénévoles investis dans cette nouvelle association qui constitue le premier projet que le Conseil Participatif a porté.

Le printemps sera l'occasion de reprendre le chantier participatif d'entretien et de reconstruction de murs aux Moulins. Ainsi, le Conseil Participatif fera appel aux habitants pour une ou 2 demi-journées pour travailler ensemble, dans la convivialité, à l'entretien du patrimoine de la commune.

Le Conseil Participatif appuiera également le CMJ pour la journée citoyenne « Environnement ».

Par ailleurs, les membres du Conseil Participatif réfléchissent à d'autres actions en lien avec l'ouverture du Tiers Lieu (local sous la Mairie) pour la création d'une cabane à dons et la mise en place d'une plateforme de partages et d'échanges des savoirs pour les Fréterivots.



**EN 2025, LE CAF'FRET,
CAFÉ ASSOCIATIF DE FRÉTERIVE,
FÊTE DÉJÀ SA PREMIÈRE
ANNÉE D'EXISTENCE !**

REJOIGNEZ-NOUS !

Toute personne de la commune peut intégrer le conseil participatif et proposer des projets pour le "Vivre ensemble".

CLUB DES ROSES BRUNES

La cinquante et une nième année d'existence du « Club des Roses Brunnes » vient de prendre fin. Bien que notre club s'égrène de quelques membres, par la vieillesse ou les décès, « les Roses Brunnes » reste un club bien vivant et dynamique.

Par météo clémente, tous les 15 jours une marche douce de quelques kilomètres est organisée et permet aux amoureux de la nature de fusionner avec elle et de permettre au corps de maintenir et d'entretenir sa vigueur.

Les deux lotos annuels remplissent à chaque fois la salle Champlan. C'est une rencontre très conviviale qui est toujours clôturée par une dégustation et une vente de bugnes où il n'en reste pas une miette.

Plusieurs projections de films naturalistes ou retraçant la Savoie et ses anciennes coutumes font voyager ou ressurgir aux spectateurs une nostalgie du passé que chaque membre apprécie fortement.

Les deux repas du club organisés en été et pour Noël sont chaque fois une réussite. Le traiteur nous a toujours proposé des menus de qualité et pour Noël, servi à l'assiette. Une animation musicale permet en fin de repas de pouvoir exécuter quelques pas de danse pour ceux qui ont la volonté et la vigueur de se lancer sur la piste. Pour les autres, l'ambiance musicale et le souvenir d'antan où leur corps leur permettait de virevolter, ravivent leur mémoire des années qui se sont écoulées.

Le club adhère à la fédération départementale de « Générations Mouvement ». Nous avons par celle-ci beaucoup de propositions d'activités. Il y a entre autres les voyages, les séjours en montagne, des sorties culturelles et d'autres propositions très variées. Pour cette année 2025, certains de nos membres ont opté pour une croisière en Méditerranée à un prix très intéressant, d'autres se sont inscrits au concours national de photographie ou sur d'autres activités de leur choix.

Il n'est pas nécessaire d'être à la retraite pour faire partie du club des « Roses Brunnes ». Si vous avez 50 ans et plus, vous pouvez venir nous rejoindre et bénéficier de tous les avantages et propositions que peut vous faire connaître le club ou « Générations mouvement ».



N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

Notre secrétaire Malou FRANCOZ se fera un plaisir de vous inscrire.

Vous pouvez la contacter au **06 74 75 96 78**

La cotisation est de 25€ pour 365 jours soit 7 centimes par jour.

LES FAP

QUOI DE NEUF SUR VOS SENTIERS ?

Encore une année 2024 riche en travaux pour les bénévoles de Frette-Rive à Pied, avec beaucoup d'arbres abîmés dans nos forêts après la sécheresse de 2023 et plusieurs épisodes venteux, qui viennent barrer le passage ponctuellement... Nos équipes sont en veille et nos experts "tronçonneuse" interviennent au plus vite, mais nous ne sommes pas toutes les semaines sur le pont ! N'oubliez pas que vous pouvez aussi en vous promenant nous envoyer des petites notifications de dégâts à aller traiter lors de nos chantiers mensuels !



Après la pose fin 2023 de la passerelle sur le ruisseau de la Colonne à la Fiarrière, une des dernières financées par la Communauté de Communes Cœur de Savoie dans le cadre de sa compétence PDIPR, l'association a tenté de remettre en état le passage à gué derrière l'atelier des greffeurs. Avec plusieurs interventions qui ont conduit à

supprimer l'escalier devenu obsolète avec le creusement profond du lit du ruisseau. Depuis début 2024 c'est un petit sentier qui vous permet de descendre le talus et tenter de traverser. Malgré nos efforts, certains gués restent difficiles à entretenir, nous faisons au mieux. Restez prudents en traversant !

Malgré une motivation presque sans faille pour vous maintenir un accès aisé et dégagé sur tous nos sentiers, l'équipe de bénévoles actifs reste fortement réduite. Pour 22 kms de sentiers à tenir propres, les séances à 4 ou 5 bénévoles sont chargées. Le mauvais temps nous a empêchés en 2024 de travailler au mieux, avec plusieurs séances annulées. Certains bénévoles interviennent hors temps de chantiers, notamment pour les tronçonnages et nous les remercions pour cet engagement, sans quoi les chemins seraient plus abîmés.

Si par hasard en 2025 l'envie vous prenait de donner ne serait-ce qu'un samedi matin pour nous aider, l'association a toujours besoin de bénévoles !

Pour toute information nous contacter : fretterive_a_pied@orange.fr



ÉCOLE PRIMAIRE

Retour sur une belle année 2024 !

Janvier / Février

Enfants et familles ayant particulièrement apprécié les **DEMI-JOURNÉES ATELIER** organisées avant les vacances de fin d'année, l'équipe remet en place un dispositif similaire avant les vacances de Février.

Atelier bricolage, jeux de société, cuisine sont proposés aux élèves répartis en 3 groupes d'âges mélangés. La journée se termine par un goûter « crêpes party ».

Mars



Les enfants du CP au CM2 sont partis en **CLASSE DE NEIGE** du 11 au 15 mars à Saint François Longchamp.

Au programme : ski alpin et découverte du milieu. Les enfants étaient ravis et sont revenus des étoiles plein les yeux mais également sur le revers de leurs anoraks.

Le voyage a pu être organisé grâce au fort engagement de l'association des parents d'élèves (ASSF) et au soutien de la commune, du conseil départemental et de la région.



Juin / Juillet

Plusieurs **SORTIES VÉLO** organisées à la journée ou à la demie journée autour de Fréterive avec la classe de CM1/CM2.

LE PÉDIBUS/VÉLOBUS est réactivé en fin d'année.

Les Maternelles et les CP/CE1 investissent la piscine de FRONTENEX pour un cycle natation.



Les enseignantes Maternelle, CP et CE1 organisent une **SORTIE À CHAMBÉRY** : au programme visite de la galerie Eurêka et visite de la vieille ville sous forme de jeu.

LA JOURNÉE DES TALENTS s'est déroulée le 2 juillet. Les élèves ont pu librement présenter des numéros au public.

Enfin, le 5 juillet, l'année scolaire se termine en beauté avec la **REMISE DES DIPLÔMES**, des cadeaux offerts par la commune aux CM2 et la Boum à l'école.

PROJET « BIEN ÊTRE À L'ÉCOLE »

L'équipe a présenté au conseil d'école le fruit de la réflexion engagée cette année scolaire sur le bien être à l'école et la lutte contre le harcèlement scolaire. Le document final est à disposition sur le site de l'école.

Mars / Avril

L'école a organisé la « **FÊTE DES 100 JOURS** » à l'école : une exposition d'œuvres spécialement créées pour l'occasion et un grand jeu sur le thème « STAR WARS » qui réunit toutes les classes.

Les enfants bénéficient d'une intervention « langage des signes » à l'école. C'est l'occasion de s'essayer à cette pratique et d'engager une réflexion sur la différence.

Au retour des vacances de printemps, les enfants découvrent avec bonheur **LA TABLE DE PING PONG** installée aux abords du stade.



Novembre / Décembre

ATELIERS BRICOLAGES, CONTES ET CUISINES ont été mis en place à l'école avec l'aide des parents et des grands-parents, toujours dans l'objectif de maintenir les liens entre petits et grands de l'école.

Enfin toutes les classes ont travaillé sur le **SPECTACLE DE NOËL** présenté les 20 et 21 décembre sur le thème de la POP CULTURE et les années 80. Une fois n'est pas coutume, la salle était comble et le père Noël y a fait son apparition le samedi, avant de laisser la place à l'ASSF pour la collation de Noël.



Septembre / Octobre

L'école a renouvelé sa participation au projet Ecomobilité proposé par Coeur de Savoie. Pendant la semaine du 2 au 6 octobre, les élèves ont pu réfléchir sur les moyens de décarboner les déplacements à l'école.



ELSA LEFORESTIER est nommée à titre définitif sur le poste de maternelle, la journée du mardi est assurée par **NADÈGE DELACROIX**. **NELLY BROUILLET** reste sur la classe de CP/CE1, **JEAN-JACQUES DOVIS**, enseignant des CE2 CM1 CM2 assure également la direction de l'école.

Coeur de Savoie a proposé des **ATELIERS DE SENSIBILISATION** aux trois classes de l'école.

La classe de maternelle a travaillé sur la thématique de l'automne et des vendanges et a réalisé sa traditionnelle **VISITE DANS UNE EXPLOITATION VITICOLE** de la commune.

Enfin, les rassemblements inter-écoles restant interdits,

toutes les classes se sont retrouvées à l'occasion du **MINI-COURSETON SUR LE S.D.F.** (Stade de Fréterive).

L'école continue à garder un lien avec ses anciens élèves et des activités communes ont été proposées. **LES ADOS ONT AIDÉ À L'ENCADREMENT DE LA FÊTE D'HALLOWEEN QUI S'EST DÉROULÉE LE 22 OCTOBRE.**

Un **cycle JUDO** est mis en place avec l'aide d'un intervenant sur la période janvier/février.

★ ★ ★

Une date d'inauguration du nom de l'école **ALICE GUY** sera fixée.

★ ★ ★

Les CE2-CM1-CM2 présenteront leur nouveau **SPECTACLE « LE FABULEUX MAGICIEN D'OZ »** les 23 et 24 mai 2025 à la salle des fêtes.

L'équipe 2024/2025

Elsa Leforestier / Nadège Delacroix / Véronique Monin : MATERNELLE

Nelly Brouillet : CP/CE1 Jean-Jacques Dovis : CE2/CM1/CM2

Valérie Bonvin / Camille Couturier : AESH Jean-Jacques Dovis : DIRECTEUR



ET EN 2025 ?



INTERVIEW

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE JEAN-JACQUES DOVIS



Jean-Jacques DOVIS et Valérie BONVIN



UNE AESH À L'ÉCOLE ?

QUEL EST SON RÔLE ?

L'école a la chance de pouvoir compter sur Valérie Bonvin, AESH qui nous explique en quoi consiste son métier :

C'est une Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap, (AESH). Elle intervient dans une classe, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant, sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'école ou du chef d'établissement.

Elle peut intervenir de la maternelle au lycée, afin d'adapter les activités scolaires réalisées par l'enseignant.

Elle apporte son soutien et son écoute à l'élève afin de favoriser son autonomie et de pallier (en partie) son handicap.

Cela peut être une aide aux déplacements, à l'écriture, à la compréhension, à la concentration au relationnel.

Pour que la scolarité soit adaptée à ses besoins, il faut avant tout créer une relation de confiance et de complicité.

DEPUIS QUAND ENSEIGNEZ-VOUS À FRÉTERIVE ?

Je suis arrivé à l'école de Fréterive en 2004 après 10 années passées en Bauges.

A l'époque, l'école ne comptait que 2 classes. Une enseignante intervenait à mi-temps le matin avec les CP/CE1 qui réintégraient les deux classes l'après-midi. C'est Fabienne Belloli qui prendra la direction, elle quittera l'école en 2022.

J'ai en charge la classe des grands depuis 2004 et la direction laissée vacante depuis la rentrée 2023. Pas forcément convaincu au départ de l'intérêt que je pourrais y trouver, je commence maintenant à apprécier la fonction.

QUELS SONT VOS PROJETS DEPUIS CETTE PRISE DE FONCTION ?

J'espère pouvoir continuer à mener de beaux projets avec mes élèves mais j'ai désormais à cœur de renforcer le bien être à l'école pour les enfants et les personnels. Nous avons engagé une réflexion sur le climat scolaire pour l'améliorer encore. J'ai également souhaité depuis ma prise de fonction renforcer le lien avec le périscolaire qui s'était parfois dégradé. Il me semble important que les enfants aient la même considération pour les agents communaux que celle qu'ils ont pour leurs enseignants et j'y veillerai.

POURQUOI AVOIR CHOISI CE NOM POUR L'ÉCOLE COMMUNALE ?

L'école ne portait pas de nom et nous souhaitions depuis longtemps lui en donner un. Durant l'année scolaire 2022/2023, les élèves avaient travaillé sur la thématique des inégalités « homme/femme » et avaient été particulièrement touchés par l'invisibilisation des femmes dans l'histoire. Le groupe s'était alors dit que si l'école devait être baptisée, on lui donnerait le nom d'une de ces femmes.

Alice Guy a été la première avec Georges Meliès à raconter des histoires avec une caméra. Ils étaient contemporains, il est difficile de dire qui a été le premier. Toujours est-il que l'histoire retiendra Georges et oubliera Alice. Nombre de ses films ont été distribués en remplaçant son nom par celui d'un homme. On oublie aussi sa carrière aux Etats-Unis où elle fut la première à bâtir des studios de cinéma, bien avant Hollywood.

Le spectacle et même le cinéma (projets audiovisuels) sont très présents à l'école et il fut même une époque où l'une des salles de classes était transformée en salle de projection de la commune. Lorsque la question du nom de l'école s'est à nouveau posée, le nom d'Alice Guy nous a paru tout à fait approprié.



PRÉSENTATION DU RÉSEAU D'EAU

DE LA COMMUNE DE FRÉTERIVE

LES OUVRAGES :

La commune est alimentée par 4 réservoirs d'eau indépendant :

Réservoirs	Volume de stockage	Débit source à l'étiage	Volume moyen distribué annuellement
La Maserie	80 m ³	0.45 l/s	3 000 m ³
Le Villard	130 m ³	5 l/s	40 000 m ³
la Perriere (Fiardière)	120 m ³	10 l/s	177 000 m ³
Les Moulins	105 m ³		4 000 m ³



La commune est desservie par différents réseaux sur une longueur totale de 9 km environ.

Ces réseaux datent de 1920 (pour une petite portion) à 2023 (travaux des 3 journaux).

La commune compte 318 abonnés desservis en 2023.

Pour répondre aux normes de distribution de l'eau, les réservoirs de la Maserie, la Perrière et les Moulins sont équipés d'un traitement de l'eau par chloration.

LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION :

La Maserie est indépendante avec son propre réseau alimenté par le réservoir de la Maserie. Il en est de même pour les Moulins.

Le réservoir du Villard alimente les Villards jusqu'à l'église.

Le Chef-lieu, les Barlettes, la Tronche, et les 2 Fiardières sont alimentés par le réservoir de la Perrière.

Il existe un maillage au niveau du cimetière qui permet de relier l'ensemble des réseaux depuis le Villard jusqu'aux Fiardières. Ce maillage est ponctuellement utilisé lorsqu'il y a des problèmes ou pendant les lavages de réservoirs.

LA GESTION DU RÉSEAU :

La gestion du réseau et des ouvrages a évolué au cours des années, pendant très longtemps il était géré en régie communale, puis est passé sous gestion de l'ancienne communauté de communes Combe de Savoie jusqu'en 2018, date à laquelle l'équipe municipale en place a fait le choix de ne pas confier la gestion à la communauté de communes de cœur de Savoie mais d'adhérer au Syndicat des Eaux de Chamoux, le SAIE).

LES CONTRAINTES ET LES OBLIGATIONS :

Le changement climatique étant bien réel, les sources commencent à être impactées même si, vu de l'extérieur, cela n'est pas flagrant sur notre commune.

La réglementation évolue tenant compte de la situation. Afin de préserver au mieux les ressources, nous sommes obligés de fermer les bassins pendant les périodes de baisse des ressources ou sécheresse.

Ces fermetures sont imposées par arrêtés préfectoraux et par secteurs.

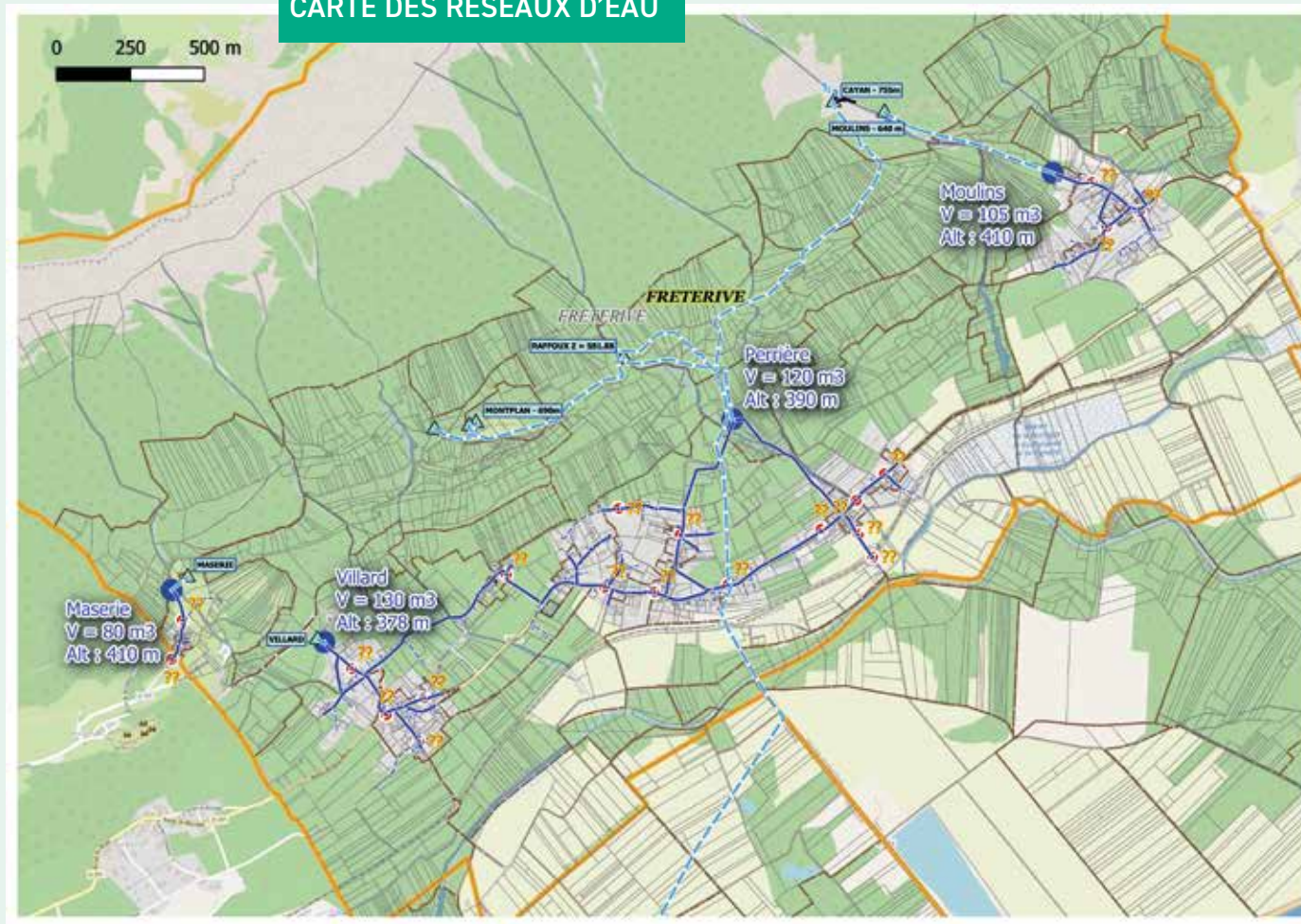
LE SYNDICAT DES EAUX DE CHAMOIX :

Depuis 1929, les communes du canton de Chamoux se sont regroupées afin de créer un syndicat. Le but étant de venir capter les sources de Cayan et Montplan afin d'alimenter ces communes en eau potable.

Aujourd'hui la zone desservie va d'Aiton jusqu'à la zone industrielle de Grand Ile soient 18 communes au total.

Le débit de la source de Cayan est de 12l/s à l'étiage, pour un volume annuel distribué de 800 000 m³.

CARTE DES RÉSEAUX D'EAU



RAPPEL AUX USAGERS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ne rien rejeter d'autres que des matières organiques biodégradables dans le réseau d'assainissement collectif.

NE PAS RESPECTER CES RÈGLES A POUR CONSÉQUENCE D'ENCOMBRER LES POMPES DES POSTES DE RELEVAGE, ENTRAINANT UNE DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE : obstruction du réseau (avec risque de débordement d'eaux usées), qui oblige des interventions fréquentes du personnel d'astreinte du service de l'Assainissement, ainsi qu'un camion hydro-cureur, pour nettoyer et remettre en service les pompes.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir appliquer et faire appliquer cette règle, afin que nous puissions continuer à vous offrir la continuité et la qualité du service public (dans ce cas précis, un réseau d'assainissement qui fonctionne et ne se bouche pas).

Ces règles préserveront aussi vos canalisations intérieures et privées, qui peuvent elles aussi se boucher et occasionner des désagréments et des frais de réparation.

Si vous n'êtes pas raccordés au réseau d'assainissement public mais avez une fosse septique, ces règles sont également applicables, pour son bon fonctionnement !

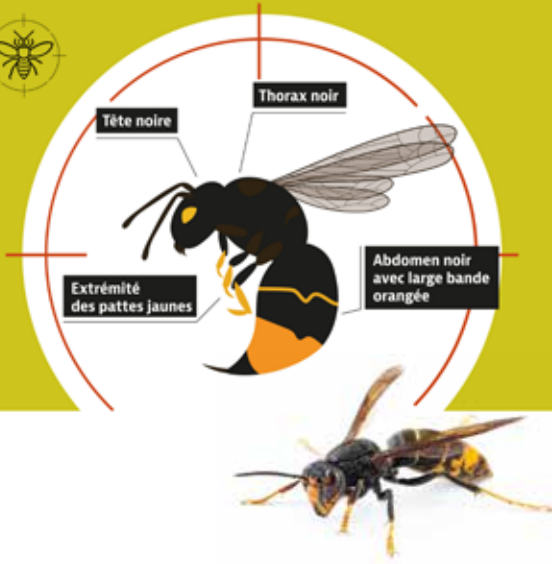


SONT INTERDITS : PRODUITS CHIMIQUE, PEINTURE, DÉTERGEANT, MÉGOTS, ET AUTRES OBJETS SOLIDES, LES HUILES, LES GRAISSES, LES MÉDICAMENTS...).

Rappel du règlement sur le site internet de Cœur de Savoie

Tous ces rejets non conformes sont répréhensibles si les auteurs sont retrouvés. Aujourd'hui les techniques actuelles permettent de retrouver les auteurs des infractions.

Pour les produits chimiques, peinture, et autres, la déchèterie est prévue pour cela.



SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?



Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

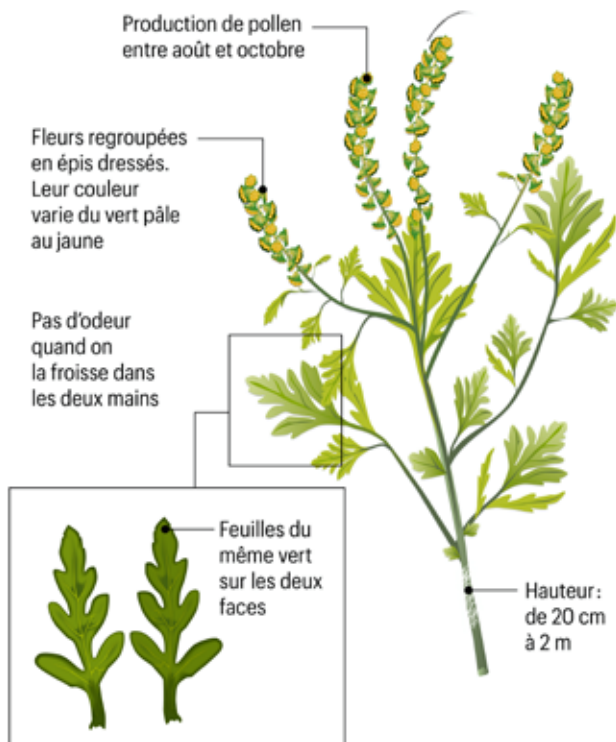
www.frelonsasiatiques.fr



L'AMBROISIE UNE PLANTE ENVAHISSANTE !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.
AGIR CONTRE L'EXPANSION DE CETTE PLANTE EST UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE QUI REQUIERT L'IMPLICATION DE TOUS.

Comment reconnaître l'ambrosie à feuilles d'armoise



Note : si un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer. En cas de doute, contacter l'Observatoire des ambrosies.

1
SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE grâce à votre smartphone ou sur le [site signalement-ambrosie.fr](http://site.signalement-ambrosie.fr)

2
VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

3
IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



Vous rencontrez des difficultés pour utiliser la plateforme ?

Contactez le service d'assistance :

✉ Mél : contact@signalement-ambrosie.fr

☎ Téléphone : 0 972 376 888





BIEN VIVRE ENSEMBLE



La population de Fréterive est en augmentation depuis plusieurs années, de plus en plus d'habitants se plaignent de nuisances sonores diurnes et nocturnes.

Il existe plusieurs réglementations qui limitent ces bruits de voisinage et il y a également le savoir-vivre qui incite à penser qu'il peut y avoir dans les environs des personnes âgées, des malades, des travailleurs de nuit ou tout simplement des voisins qui ont choisi de vivre à la campagne pour son calme.





BIEN VIVRE
ENSEMBLE

QUELQUES RAPPELS DE LA RÉGLEMENTATION

L'arrêté préfectoral du 09/01/1997 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Savoie en vigueur précise que :

POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, sous condition que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de ces activités :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

POUR LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES : toute personne utilisant, à l'extérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou vibrations, doit **interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.**

LES SOURCES DE BRUIT HABITUELLEMENT MISES EN CAUSE :

- Les **engins motorisés** de jardinage ou élagage : tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses...
- Les **outillages de bricolage** : ponceuses, raboteuses, scies circulaires, perceuses, perceuse-visseuses...
- Les **abolements fréquents** des chiens, les cloches et clochettes du bétail, les chants des coqs...
- Les **diffusions de musique** ou chansons, les karaokés, les soirées festives
- Les **véhicules bruyants** non réglementaires : motos, motocyclettes, cyclomoteurs, autos, quads, tracteurs...

L'article R. 318-3 du Code de la route est invoqué pour les infractions suivantes : moteur à échappement libre ; moteur non muni d'un échappement silencieux en bon état ou dont le dispositif a été modifié (concerne les pots homologués) ; émission de bruits gênants par suite du mauvais état ou de la modification du dispositif d'échappement silencieux ; utilisation en agglomération du moteur par accélérations répétées (au démarrage, au pont fixe, en circulation).

Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article ou à celles prises pour son application est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la « quatrième classe ». (Décr. no 2011-368 du 4 avr. 2011).

LES RÉGLEMENTATIONS NUISANCES SONORES

■ Article R623-2 du Code pénal qui institue l'amende de 3^e classe d'un montant de 450 € pour **TAPAGE NOCTURNE TROUBLANT LA TRANQUILLITÉ D'AUTRUI** :

- de 22h 00 à 7h 00 du matin en semaine.
- de 20h 00 à 8h 00 du matin les dimanches et jours fériés.

Code de la santé publique : article R1336-5 - Modifié par Décret n°2017-1244 du 7 août 2017 - art. 1

Interdiction de porter atteinte à la tranquillité et la santé d'autrui par du bruit : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Code civil : article 1253

Responsabilité de plein droit et exonération de la responsabilité pour trouble anormal du voisinage.

Code de l'environnement : article R571-96

Bruits constitutifs de trouble de voisinage.

Code de l'environnement : article L571-1

Lutte contre le bruit.

Code général des collectivités territoriales : articles L2212-1 à L2212-5-1.



ANIMAUX



BRUITS NOCTURNES



BRICOLAGE



JARDINAGE

BON À SAVOIR

RÉNOVATION HABITAT

Vous souhaitez réduire vos consommations énergétiques ? Améliorer le confort de votre maison ? Valoriser votre patrimoine ? Être mieux chauffé en hiver ? Avoir moins chaud dans votre habitat l'été ?

VOUS NE SAVEZ PAS PAR OÙ COMMENCER, AVEC QUI, OU COMMENT OBTENIR DES AIDES ?

La commune a décidé d'apporter son soutien financier aux projets éligibles ANAH (rénovation énergétique, habitat dégradé, autonomie) à hauteur de 25% de l'aide intercommunale.

✉ renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr



Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il est expressément

INTERDIT DE LAISSER DIVAGUER SON ANIMAL SUR LA VOIE PUBLIQUE

(arrêté municipal de 2016).

URBANISME

**DÉMATÉRIALISATION
DES AUTORISATIONS D'URBANISME**

INFORMATIONS

➔ Accès général : <https://pu.rgd.fr>

? Pour toutes questions : **sur rendez-vous**

🕒 Permanence urbanisme :
jeudi de 17h à 18h30

ENVIRONNEMENT

**DÉCHÈTERIES
ST PIERRE D'ALBIGNY
ET CHAMOIX-SUR-GELON**

Particuliers : 30 passages/an

INFORMATIONS

✉ reduction.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

☎ 04.57.08.82.01

RAPPEL :

Une application vous permet d'être informé en temps réel des dernières actualités de la commune ainsi que des événements liés à la sécurité.

Téléchargez l'application **Panneau Pocket** sur votre smartphone depuis Google Play Store ou App Store, c'est GRATUIT.

La mairie diffuse en temps réel ses messages de réunions publiques, de manifestations, ainsi que les messages de prévention, de risque et d'alerte à la population.

Une notification apparaîtra alors sur votre smartphone
Plus d'informations sur le site officiel :
« PanneauPocket »



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR NOTRE SITE INTERNET



freterive73.fr

“ D'UN CLIC, VOUS ACCÉDEZ À TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES ET FONCTIONNELLES RELATIVES À LA VIE QUOTIDIENNE DE VOTRE COMMUNE. ”



MAIRIE DE FRETERIVE

296 Route de la Mairie
73250 Fréterive

04 79 28 54 01

mairie@freterive73.fr

JOURS D'OUVERTURE

- Mardi de 08h30 à 11h30
- Jeudi de 16h30 à 18h30
(sauf vacances scolaires)
- Vendredi de 08h30 à 11h30

NUMÉROS UTILES

COEUR DE SAVOIE

- Accueil : ☎ 04 79 84 36 27
- Service assainissement non collectif : ☎ 04 57 08 82 01
- Service déchets : ☎ 04 57 08 82 01

SIAE Chamoux

☎ 04 79 36 40 11

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

☎ 04 79 85 99 05

ASSISTANTES SOCIALES DE SAINT PIERRE D'ALBIGNY

☎ 04 79 62 69 25

FRANCE TRAVAIL

☎ 3995

FRANCE SERVICES À SAINT PIERRE D'ALBIGNY

☎ 04 79 25 89 83

FIBRÉTHIK RECYCLERIE

☎ 04 79 62 69 25

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CHAMBÉRY

☎ 04 79 96 00 87